

## 1.23 Les très hauts revenus

En 2018, les personnes appartenant aux 1 % les plus aisées de la population, dites ici « à très hauts revenus », ont un **revenu initial par unité de consommation** (UC) supérieur à 115 880 euros par an ► **figure 1**. Ce seuil correspond à un revenu, avant paiement des **impôts directs** et versement des **prestations sociales** non contributives, de 9 660 euros par mois pour une personne seule et de 17 390 euros pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans. Le revenu initial plancher de ces personnes aux très hauts revenus est près de cinq fois plus élevé que le revenu initial médian.

La structure du **niveau de vie** diffère selon le niveau de revenu. Pour les 90 % les moins aisés, les revenus d'activité représentent en moyenne 66 % du niveau de vie et les pensions et retraites, 36 % ► **figure 2**. La part de leurs revenus du patrimoine est faible (6 %) et le solde des transferts fiscaux et sociaux est légèrement défavorable (- 8 %). Les 9 % aux revenus initiaux immédiatement supérieurs ont davantage de revenus d'activité (83 %), notamment d'indépendants, et de revenus du patrimoine (16 %) ; les transferts sociaux et fiscaux diminuent leur **revenu disponible** en moyenne de 28 %. Pour les plus aisés, la part des revenus d'indépendants et du patrimoine est encore plus élevée, tandis que le solde des transferts fiscaux et sociaux diminue aussi plus leur revenu disponible, du fait notamment des impôts directs.

Les ménages des 1 % de personnes les plus aisées détiennent 6 % du niveau de vie total, mais 26 % des revenus d'indépendants et des revenus du patrimoine, dont 60 % des revenus mobiliers déclarés (actions, etc.).

Les ménages à très hauts revenus sont très fréquemment propriétaires de leur résidence principale : 85 %, contre un peu plus de la moitié (56 %) des 90 % les moins aisés ► **figure 3**. La configuration familiale de ces ménages diffère également : 36 % des ménages à très hauts revenus sont des couples sans enfant, contre 23 % des 90 % des ménages aux revenus les moins élevés. À l'inverse, moins d'un ménage à très hauts revenus sur trois est constitué d'un seul adulte (avec ou sans enfant), contre près de la moitié des ménages moins aisés. Les ménages les plus aisés habitent plus souvent à Paris et dans les Hauts-de-Seine : ces deux départements hébergent 40 % des ménages du millième des personnes les plus aisées (0,01 % les plus aisés), 29 % des 9 millièmes suivants, 16 % des 9 % suivants et 5 % des 90 % restants de la population.

En 2018, les revenus déclarés par les ménages à très hauts revenus représentent 7,4 % de l'ensemble des revenus, valeur la plus élevée depuis 2004. Elle augmente fortement par rapport à 2017 (+ 0,8 point), notamment du fait de la hausse de la part des revenus déclarés par les 0,1 % les plus aisés (+ 0,5 point), pour atteindre 2,3 % en 2018. Cette augmentation serait liée à une forte hausse des dividendes reçus par les ménages, dans un contexte de fiscalité plus incitative. Après avoir régulièrement augmenté entre 2004 et 2012 (de 6,3 % à 7,0 %), la part des revenus déclarés par les très hauts revenus avait nettement baissé en 2013, et s'était globalement stabilisée jusqu'en 2017. ●

### ► Définitions

Le **revenu initial** correspond au revenu perçu avant paiement des impôts directs (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS) et perception des prestations sociales non contributives. Il s'agit de l'ensemble des revenus d'activité, de remplacement et du patrimoine, nets de cotisations sociales. En sont exclus les revenus exceptionnels (plus-values notamment). Voir *Glossaire*.

**Unité de consommation, impôts directs, prestations sociales, niveau de vie, revenu disponible** : voir *Glossaire*.

### ► Pour en savoir plus

- « Les très hauts revenus en 2015 : 1 % de la population perçoit 7 % des revenus et 30 % des revenus du patrimoine déclarés », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2018.

## ► 1. Revenu initial et niveau de vie en 2018

montants annuels en euros

		Revenu initial par UC	Niveau de vie	Rapport (en %)
<b>Seuil d'appartenance aux...</b>				
50 % des personnes les plus aisées (médiane)	(D5)	23 540	21 610	92
10 % les plus aisées	(D9)	47 990	39 400	82
1 % les plus aisées	(Q99)	115 880	86 160	74
0,1 % les plus aisées	(Q99,9)	309 110	210 460	68
0,01 % les plus aisées	(Q99,99)	968 750	653 960	68
<b>Rapports</b>				
Du dernier décile à la médiane	(D9/D5)	2,0	1,8	///
Du dernier centile à la médiane	(Q99/D5)	4,9	4,0	///
Du dernier centile au dernier décile	(Q99/D9)	2,4	2,2	///
Du dernier millime au dernier décile	(Q99,9/D9)	6,4	5,3	///

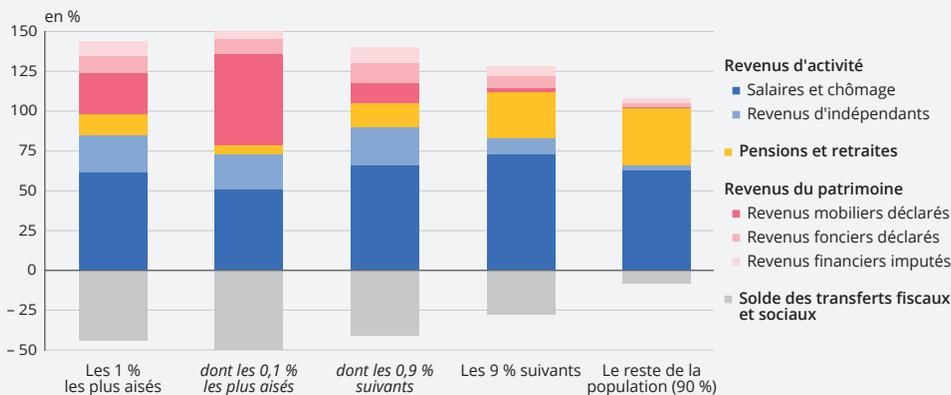
/// : absence de résultat due à la nature des choses.

**Lecture :** en 2018, les 10 % de personnes les plus aisées en revenu initial ont un revenu initial par unité de consommation (UC) supérieur à 47 990 euros par an, tandis que les 10 % de personnes les plus aisées en niveau de vie ont un niveau de vie supérieur à 39 400 euros.

**Champ :** France métropolitaine, Martinique et La Réunion, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé fiscal et social 2018.

## ► 2. Décomposition du niveau de vie des ménages en 2018



**Note :** les personnes sont classées selon leur revenu initial par unité de consommation.

**Lecture :** en 2018, les salaires et allocations chômage représentent en moyenne 62 % du niveau de vie des 1 % les plus aisés.

**Champ :** France métropolitaine, Martinique et La Réunion, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé fiscal et social 2018.

## ► 3. Profil des ménages à très hauts revenus en 2018

en %

	Les 1 % les plus aisés	dont les 0,1 % les plus aisés	dont les 0,9 % suivants	Les 9 % suivants	Le reste de la population (90 %)
<b>Propriétaires de leur logement</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>82</b>	<b>56</b>
<b>Configuration familiale</b>					
Homme seul	15	18	15	13	15
Femme seule	10	10	10	13	21
Couple sans enfant	36	35	36	37	23
Couple avec enfants	31	29	32	29	26
Famille monoparentale	5	5	5	5	12
Ménage complexe	3	3	3	3	4
<b>Département de résidence</b>					
Paris	21	31	20	10	3
Hauts-de-Seine	9	9	9	6	2
<b>Âge moyen du référent fiscal du ménage (en années)</b>	<b>58,3</b>	<b>59,2</b>	<b>58,2</b>	<b>56,9</b>	<b>54,4</b>

**Note :** les personnes sont classées selon leur revenu initial par unité de consommation.

**Champ :** France métropolitaine, Martinique et La Réunion, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé fiscal et social 2018.